

Lettre d'information

Plongée enfants et cadets



Madame, Monsieur,

Vous souhaitez faire plonger vos enfants durant vos vacances et vous vous posez des questions sur ce sujet.

Les informations ci-dessous devraient permettre de vous préciser les documents nécessaires ainsi que les possibilités de plongées qui pourront être proposées à vos enfants.

Documents à avoir avec vous pour effectuer une plongée dans un club :

- Licence 2011 : elle justifie votre appartenance à la FFESSM, elle comprend également une assurance en responsabilité civile incluse et une assurance complémentaire facultative.
- Certificat médical de non contre-indication à la plongée daté de moins d'un an : il permet de vérifier que votre enfant ne présente pas de contre-indication à la plongée sous-marine.
- Attestation de niveau ; sous forme papier ou de carte plastifiée, ce peut être une qualification plongeur de bronze, d'argent ou d'or pour la FFESSM, tétardo, aquaticus ou explorator pour l'ANMP ou bien le niveau 1.
- Carnet de plongée ; il n'est pas indispensable mais il permet au club vous accueillant de vérifier les antécédents de plongeur de votre enfant. Il existe différents types de carnet, vous disposez d'un très grand choix. L'important est que les plongées soient inscrites (lieu, durée, profondeur) et surtout signées et validées par un moniteur ou une structure.
- Guide de formation ou passeport de plongée : il n'est pas indispensable mais il permet de noter et de valider les différents niveaux ou qualifications obtenus. Tout comme le carnet, les validations doivent être signées par le moniteur ou la structure qui les a délivrées.

Une structure purement fédérale (FFESSM) aura peut être des difficultés pour accueillir un plongeur avec des qualifications d'autres organismes (ANMP, PADI,...) renseignez vous avant de la reconnaissance de vos qualifications auprès de la structure d'accueil. Dans tous les cas si votre qualification n'est pas reconnue la structure doit de toute manière vous proposer au minimum un baptême, le coût sera alors probablement supérieur à une simple plongée d'exploration.

Tableau des possibilités de plonger en fonction de l'âge

Ci-dessous un tableau vous permettant de connaître les possibilités de plonger en fonction de l'âge de l'enfant et des qualifications obtenues:

Niveau ou Qualification	Age minimum	Espace d'évolution recommandé	Compétence minimum du guide de planquée en exploration	Effectif maximum de la planquée en exploration. encadrement non compris
Bronze	8 ans	0 - 6 mètres	E1	2
Argent	8 ans	0 - 6 mètres	N4	2 + 1 plongeur niveau 1 minimum ou 1 + 2P1
Or	10 ans	0 - 10 mètres	N4	2 + 1 plongeur niveau 1 minimum ou 1 + 2P1
Niveau 1	12 ans	0 - 20 mètres	N4	4